



Belfort, 48 000 habitants, chef lieu du Territoire de Belfort, entre Vosges et Jura, est le cœur urbain d'une agglomération de 108 000 habitants.

ADJOINT DU PATRIMOINE/ADJOINT ADMINISTRATIF (H/F) - Catégorie C Titulaire - Temps complet

MISSIONS PRINCIPALES

Au sein de la Direction de l'Action Culturelle et du service des archives, l'agent des archives :

- traite les archives modernes et contemporaines de la collectivité selon les méthodes et normes archivistiques en vigueur
- dans ce cadre réalise les activités suivantes : sélection, tri, classement, description, cotation, informatisation, communicabilité, conditionnement
- effectue des recherches administratives et historiques (internes/externes) ; pour cela identifie les documents utiles, synthétise les informations et rédige les réponses
- accueille et oriente le public en salle de lecture ; identifie les documents utiles à chaque demande, gère la communication des documents et la surveillance de la salle de lecture
- travaille en équipe et de manière polyvalente

PROFIL RECHERCHÉ

- formation initiale en archivistique ou expérience significative
- maîtrise du cadre réglementaire et normatif applicable aux archives publiques (communicabilité des documents, tableaux de gestion...)
- maîtrise de la méthodologie de la chaîne archivistique (classement, analyse, conservation des archives), norme ISAD/G, indexation, conservation préventive
- maîtrise des outils informatiques : logiciels bureautiques, numérisation (connaissance du logiciel Mnesys appréciée)
- sens du service public et discrétion
- rigueur, organisation et autonomie
- condition physique compatible avec le port de charges, la poussière et l'utilisation répétée d'escaliers

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le : 22 octobre 2022

Par courriel :
recrutements@grandbelfort.fr

Par courrier :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place d'Armes
90020 BELFORT CEDEX

La Ville de Belfort est attentive à traiter toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.